

communiqué de presse

PRINCIPAUX CHIFFRES DU MOIS DE MARS 1985

METEOROLOGIE

En mars, la température relevée à l'aéroport de Cointrin s'est élevée en moyenne à 3,1 °C, chiffre inférieur de 1,8 °C à la normale, cependant qu'il a été enregistré 79 mm de précipitations et 100 heures d'insolation, contre 69 mm de précipitations et 157 heures d'insolation en mars 1984.

POPULATION

En mars, la population résidente du canton a augmenté de 1 792 personnes et se chiffre à 358 934 à la fin du mois. Cette augmentation résulte d'un gain migratoire de 1 918, saisonniers compris (arrivées dans le canton : 3 135, départs : 1 217) et d'une perte du mouvement naturel de 126 (naissances : 99, décès : 225). En une année - de fin mars 1984 à fin mars 1985 - la population du canton s'est accrue de 1 562 habitants (sans les saisonniers).

MAIN-D'OEUVRE

L'effectif des travailleurs étrangers (sans les internationaux) s'élève, à fin mars, à 85 150 (mars 1984 : 85 183), dont 57 930 travailleurs sous permis B ou C (résidents), 3 202 saisonniers et 24 018 frontaliers. En une année - de fin mars 1984 à fin mars 1985 - le nombre des travailleurs étrangers résidents (permis B ou C) a augmenté de 1 043, celui des frontaliers de 449, celui des saisonniers a diminué de 1 525.

Le nombre des chômeurs complets inscrits à l'office cantonal de l'emploi s'élève à 2 262 à fin mars, contre 2 397 un mois auparavant. Le nombre des travailleurs subissant une réduction d'horaire s'est élevé à 8 en mars 1985 (691 heures chômées), contre 12 en février (1 007 heures chômées).

ENERGIE

La consommation totale d'électricité du réseau genevois, qui ne comprend pas le Cern, s'est élevée en mars à 175,6 millions de kWh (mars 1984 : 166,3 millions de kWh) et celle du gaz à 105,7 millions de kWh (mars 1984 : 95,7 millions de kWh).



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

113 logements, dont 81 villas, ont été autorisés en mars, ce qui porte à 347 le nombre de logements autorisés à la construction depuis le début de l'année, contre 479 pour la même période de l'année précédente.

169 logements, dont 26 villas, ont été achevés en mars, ce qui porte à 458 le nombre de logements construits depuis le début de l'année, contre 469 pour la même période de l'année précédente.

PACTES DE RESERVE DE PROPRIETE

En mars ont été enregistrées 239 ventes faisant l'objet d'un pacte de réserve de propriété et représentant un montant total garanti de 5 528 milliers de francs, contre 297 pactes et 18 720 milliers de francs en mars 1984.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

L'effectif des véhicules immatriculés dans le canton a atteint à fin mars 208 318 unités, dont 174 795 autos (mars 1984 : 202 194 véhicules et 170 369 autos).

Au titre du trafic commercial à l'aéroport de Cointrin, il a été enregistré durant le mois de mars 7 122 mouvements d'avions (envols et atterrissages) et 528 730 passagers, contre 6 730 mouvements d'appareils et 458 958 passagers en mars 1984.

Par ailleurs, les paiements (versements au comptant et virements) effectués en mars par l'intermédiaire de l'office des chèques postaux de l'arrondissement de Genève se sont élevés à 3 440 millions de francs (3 349 millions de francs en mars 1984).

TOURISME

En février, 62 740 hôtes (61 694 en février 1984), dont 55 591 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 162 395, contre 169 509 en février 1984.

INDICE GENEVOIS DES PRIX A LA CONSOMMATION

Le nouvel indice genevois des prix à la consommation (décembre 1982 = 100) a enregistré une hausse de 0,7 % en mars et s'élève à 109,7 points. Calculé par raccordement, l'ancien indice genevois (septembre 1977 = 100) atteint 134,9 points en mars. En douze mois, il a augmenté de 4,4 %.

POURSUITES ET FAILLITES

En mars, 7 390 réquisitions de poursuite (9 899 en mars 1984) ont été déposées à l'office cantonal des poursuites. En outre, il a été procédé à 59 séquestres (52 en mars 1984).